



## Distribution de l'eau potable

Depuis le 1<sup>er</sup> février, la gestion du service public de distribution de l'eau potable n'est plus assurée par Véolia Eau. Dorénavant, la société publique locale (SPL) Eau du Bassin Rennais gère cette distribution. Vous avez dû recevoir un courrier vous informant de ce changement. Sans aucune démarche de votre part, votre contrat d'abonnement d'eau potable a été transféré à la SPL Eau du Bassin Rennais. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la SPL Eau du Bassin Rennais au 02 23 22 00 00 ou sur le site <https://monagence.eauidubassinrennais.fr>



## Douzémois

### Thierry Chazelle et Lili Cros - Ping Pong

Thierry et Lili vous offrent de partager les anecdotes de tournées et secrets de créations. Chaque soirée est unique, mais commence de la même façon : sans avoir prévenu Thierry de son choix, Lili ouvre le bal par une de ses chansons. Puis elle met Thierry au défi : "Alors, qu'as-tu à répondre à ça ?" S'en suit un ping-pong artistique émouvant et rempli d'humour qui vous fera découvrir intimement ce duo attachant ainsi que les joies et les coulisses du métier de chanteur, créateur indépendant. À partir de 8 ans.

**Vendredi 14 février** à 20h30 - L'Archipel

Tarif plein 8€ - Tarif réduit 6€ - Tarif Sortir ! 3€

LES PETITS + : spectacle accueilli en format cabaret pour une soirée Saint-Valentin.

### Eugénio - Ciné Concert

Nefertiti in the kitchen et son univers forain vous invitent à découvrir l'univers du dessinateur italien Lorenzo Mattotti. Pour cette occasion, Jen Rival, comédienne chanteuse, et Nicolas Méheust, multi-instrumentiste, se font Madame Loyale et Monsieur Orchestra. Ils vous accueillent en chanson dans ce petit cirque. Leur joyeux bastringue, fait de piano jouet, accordéon électrique, boîte à musique et pédale de loop, vous emmène à la rencontre d'Eugenio. Le lien apparaît, limpide et lumineux, entre l'esprit cabaret de Nefertiti in the kitchen et l'univers circacien d'Eugenio.

Eugenio réalisé par Jean-Jacques Prunès, adapté de l'album de Lorenzo Mattotti et Mariane Cockenpot paru au Seuil Jeunesse.

**Vendredi 6 mars** à 19h30 - L'Archipel

Tarif 6€ - Tarif Sortir ! 3€

Pensez à réserver !  
Mairie : 02 99 42 57 10



## Recensement 2020

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et sur la commune. Votre participation est indispensable, car elle permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions des pouvoirs publics notamment en matière d'équipements collectifs (crèches, transports, logements...) et préparer l'avenir de la commune.

Un agent recenseur s'est rendu à votre domicile. Si vous n'avez pas pris le temps de répondre, nous vous invitons à vous présenter à la mairie **avant le 15 février** aux heures d'ouverture afin d'y remplir les questionnaires. Répondre au recensement est plus qu'une obligation légale, c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. À défaut, l'absence de réponse peut entraîner l'application d'une amende. Les informations recueillies sont confidentielles et exclusivement destinées à l'Insee.



## Agenda

**8 février** - 14h - Point 21  
USL Football - Concours de belote

**9 février** - 14h - L'Archipel  
USL Basket - Loto

**10 février et 2 mars** - 14h - Point 21  
L'Intermed' - Atelier informatique

**10 février et 9 mars** - 18h - Point 21  
L'Intermed' - Comité de lecture

**10 février** - 20h - Mairie  
Conseil municipal

**11 et 13 février** - 9h30 - Point 21  
L'Intermed' - Les P'tits croqueurs de livres

**11 et 27 février**  
Randopattes - Randonnées (10km)

**14 février** - 20h30 - L'Archipel  
Douzémois - Thierry Chazelle et Lili Cros

**15 et 16 février** - Point 21  
ACL modèle vivant - Stage de croquis

**20 février**  
Randopattes - Randonnée douce (6km)

**23 février** - 14h - L'Archipel  
CATM et citoyens de la Paix - Thé dansant

**4 mars** - 14h - Point 21  
L'Intermed' - Café tricot

**6 mars** - 19h30 - L'Archipel  
Douzémois - Eugenio

**8 mars** - 10h à 18h - L'Archipel  
MAM Pom'de Reinette - Salon un temps pour soi

**10 et 12 mars** - 9h30 - Point 21  
L'Intermed' - Les P'tits croqueurs de livres

**14 mars** - 9h - L'Archipel  
Espace jeux Scoubidou - Bourse puériculture

**14 mars** - Les Boulais  
L'Amicale laïque - Boum de Printemps

**15 et 22 mars**  
Élections municipales

**20, 21, 22, 27 et 28 mars** - Point 21  
Patatrac'théâtre - OK Roodle !

**25 mars** - 9h - Point 21  
L'Intermed' - Remise du prix La boîte à livres

**26 mars** - 15h - Point 21  
L'Intermed' - Tea Time in English

**27 mars** - 10h à 13h - 15h à 19h - L'Archipel  
Amicale des donneurs de sang - Collecte

Vous vous interrogez peut-être sur l'intérêt d'enlever les bâches des massifs situés dans les cheminements piétons du lotissement du Point du Jour.

À une époque, les bâches ont été un aménagement dit pérenne. Est-ce vraiment la solution pour les végétaux et l'environnement ?

Avec le temps, on constate que la bâche crée une croûte de battance en se plaquant contre le sol. Les échanges gazeux entre l'air et l'eau ne se font plus. La faune et la flore du sol, indispensables au développement des arbustes, disparaissent. De plus, l'apport organique de la décomposition des feuilles ne se fait plus. L'eau ruisselle sur les bâches ce qui contribue au dérèglement du cycle de l'eau.

À l'inverse, le paillage, déposé par les agents, y remédie. Le paillage est issu du broyage de la taille de végétaux lailléens. Le cycle court du carbone est favorisé.

Le seul bémol pourrait être une protection un peu moins efficace contre les mauvaises herbes. Finalement, est-il nécessaire de sacrifier tout un écosystème pour empêcher la venue d'herbes non voulues ? On part du principe que les végétaux profiteront mieux et donc occuperont l'espace des herbes indésirables.

Pour finir, les bâches plastiques s'effilochent avec le temps. Elles perdent donc des résidus plastiques qui contribuent à la pollution des océans.

 **Carnaval - Réalisez votre char**

**Samedi 28 mars**, enfants, adolescents, parents, grands-parents, Lailléens, vous êtes invités au terrain de sport stabilisé, à côté de l'Archipel, à partir de 16h pour fêter le Carnaval. Le défilé sur le thème *Bande dessinée et super héros* partira à 16h15 pour rejoindre la place de la mairie via le boulevard du Commandant Cousteau et la rue de la Cale de Chancors. La fanfare *Royal Sapiens* accompagnera la déambulation.

Les enfants des écoles Léonard de Vinci, l'école Notre Dame et les structures de la petite enfance sont en train de créer Monsieur Carnaval. Il sera brûlé à la fin du parcours. Un temps musical et convivial vous invitera à rester profiter de la fin d'après-midi.

**Et si vous réalisiez votre char ?**

En famille, entre voisins ou entre copains, à vous de décider. Ce n'est pas obligatoire. Une seule contrainte : votre char ne doit pas être motorisé. Vous pouvez l'installer sur une poussette ou une brouette par exemple... N'oubliez pas de prévenir le service AEJP de votre projet.

**Appel aux bénévoles**

Le service AEJP cherche des bénévoles pour assurer la sécurité du défilé. Si vous êtes disponible et volontaire pour nous aider, faites-vous connaître auprès du service AEJP.

Plus d'informations, des questions ? Envie d'être bénévole ?

Service AEJP – Point 21

www.laille.fr - 06 45 01 48 26

Retrouvez toutes les informations sur le portail de la médiathèque <http://mediatheque.laille.fr>

**• Comité de lecture**

Échanger sur nos dernières lectures et nos derniers coups de cœur, en toute simplicité.

Lundi 10 février et lundi 9 mars à 18 heures. Ouvert à tous.

**• Ateliers informatiques**

Prendre en main son ordinateur, organiser ses fichiers, utiliser sa messagerie, naviguer sur internet... Apporter son ordinateur portable. Lundi 10 février et lundi 02 mars de 14h à 16h. Sur inscription.

**• Café tricot**

Se retrouver pour tricoter et passer un bon moment ensemble. Mercredi 04 mars à partir de 14h au Point 21. Ouvert à tous.

**• Tea Time in English**

Atelier de conversation en anglais pour les adultes, pour pratiquer l'anglais dans la convivialité. Ouvert à tous, quel que soit votre niveau. Jeudi 26 mars à 15h. Sur inscription.

**• Les P'tits croqueurs de livres**

- Les P'tits Croqueurs de livres : lectures animées pour les enfants de 0 à 3 ans. Les livres, c'est bon pour les bébés ! Au programme du mois de février : La mer. Mardi 11 et jeudi 13 février à 9h30. Sur inscription.

La médiathèque est ouverte à tous. Vous pouvez venir passer un moment sur place, et emprunter livres, revues et DVD. Vous pouvez également accéder, grâce à votre abonnement, à de nombreuses ressources en ligne : livres numériques, musique, films, contenus pédagogiques en auto-formation. L'équipe est à votre disposition pour vous renseigner.

L'Intermed' 02 23 67 47 64 - [mediatheque@laille.fr](mailto:mediatheque@laille.fr)

 **Le Star - Ligne 80**

Transports en commun. Depuis lundi 20 janvier, le départ de Laillé de 6 h 50 de la ligne 79 est effectué par la ligne 80. Avec la ligne 80, c'est un trajet plus rapide pour rejoindre Rennes. Pont-Péan est toujours desservi par la ligne 79 (départ de la commune à 7 h 01).

Jusqu'au lundi 6 juillet, 6h50, Gingouillère, Laillé.

 **Élections municipales**

Les élections municipales ont lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2020**. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales et vous présenter obligatoirement avec une pièce d'identité.

Les bureaux de vote 1 et 2 seront installés dans la salle du conseil municipal de la mairie, rue de la Halte.

Les bureaux de vote 3 et 4 seront installés dans la salle scène du Point 21, 21 rue du Point du Jour.

Vous pourrez voter entre 8h et 18h.

L'école Notre Dame ouvrira ses portes **samedi 4 avril** de 9h30 à 12h30. C'est aussi l'occasion d'accueillir les nouvelles familles pour la rentrée 2020 de la maternelle au CM2.

## Associations

### • **USL Football - Concours de belote**

L'US Laillé Football organise un concours de belote **samedi 8 février** à 14h au Point 21.

### • **USL Basket - Loto**

**Dimanche 9 février** aura lieu un loto organisé par L'US Laillé Basket-ball à l'Archipel. 40 lots à gagner et 1 lot surprise. Venez en famille vous amuser avec nous. Animé par JCO animation. Ouverture des portes à 12h. Restauration et buvette sur place.  
Renseignements et réservations au 06 98 49 21 52.

### • **ACL Croquis modèle vivant - stage**

Depuis plusieurs années, un atelier de Croquis Modèle Vivant est proposé un dimanche par mois au sein de l'ACL au Point 21. Les cotisations des membres de l'atelier servent à rémunérer les modèles. C'est un atelier libre (pas de cours), où chacun vient exprimer son art avec ses outils : crayons, fusain, encre, peinture...  
Nous sommes des artistes confirmés, débutants, préparant une école d'art...

Les **15 et 16 février**, nous organisons un stage de croquis, sur deux jours, avec un formateur. Nous cherchons à étoffer notre groupe, alors si le dessin autour de l'humain vous tente, vous pouvez contacter par courriel à l'atelier : atelier.croquis.acl@gmail.com

### • **Randopattes - Randonnées de février**

**Jedi 20 février** : Randonnée douce (moins de 6 km)

**Mardi 11 février et jeudi 27 février** : environ 10km

Renseignements au 02 23 61 47 47

ou randopattes@laposte.net

### • **CATM et citoyens de la Paix**

**Dimanche 23 février**, les CATM et Citoyens de la Paix organisent un thé dansant animé par Silvère Burlot à 14h à l'Archipel. Goûter offert.

Renseignements auprès de M. Pinard au 02 99 42 59 89

### • **MAM Pom de Reinette**

L'association MAM Pom de Reinette organise un salon *Un temps pour soi*. Vous y trouverez un grand choix de produits pour le bien-être de tous (cosmétiques, conseillers en image et diététique, puériculture, produits d'intérieur, vêtements,...). N'hésitez pas à prendre du temps pour vous dans une ambiance chaleureuse.

**Dimanche 8 mars 2020** - 10h à 18h - L'Archipel - Entrée gratuite. Renseignements au 02 23 30 29 42  
ou mampomdereinette@yahoo.fr

### • **Stop au brûlage !**

Durant cette période hivernale où la taille est propice à certains végétaux, il est important de rappeler l'interdiction de brûlage de végétaux.

Les pratiques de brûlage sont anciennes et on sous-estime leurs effets néfastes. On ignore même leur stricte interdiction. On sait aujourd'hui qu'elles ne sont pas anodines, car elles participent à la dégradation de la qualité de l'air. Le brûlage de 50 kg de végétaux équivaut à autant de particules dans l'atmosphère que 13 à 14 000 km parcourus par une voiture récente !



### Des effets sur la santé

Le brûlage à l'air libre génère des substances cancérigènes, notamment du benzène. Plus les matières sont vertes et humides et plus les émissions sont toxiques. La toxicité est évidemment aggravée par la combustion d'autres matières associées, tel du plastique, du bois traité...  
Cet impact est renforcé lors d'épisodes de pollution de l'air en période hivernale.

### Réglementation et sanctions

Le règlement sanitaire départemental interdit les feux de végétaux (et déchets de toute sorte) à l'air libre pour des raisons de troubles de voisinage, de risque incendie et de pollution de l'atmosphère.

L'article 131-13 du code pénal précise le montant de la contravention selon sa classe. Il s'agit généralement d'une contravention de classe 3, d'un montant de 450€. À noter que des dérogations existent pour les usages professionnels (agricoles et forestiers), sauf lors des pics de pollution de l'air.

### Bon à savoir...

Rennes Métropole propose des solutions pour valoriser les différentes matières végétales.

> Pour valoriser les branches et tailles de haies de votre jardin : pensez à emprunter du matériel de broyage à moindre coût dans une structure relais près de chez vous.

> Pour la tonte, les restes de cultures et les feuilles mortes : pensez à composter. Pour obtenir un composteur - si ce n'est déjà fait - inscrivez-vous !

> Pour découvrir ou améliorer vos techniques de compostage, inscrivez-vous à nos formations gratuites *Les habitants compostent*.

> Pour découvrir les techniques de valorisation des végétaux, inscrivez-vous à nos formations gratuites *Mon jardin zéro déchet*.

> Pour jardiner au naturel et tout savoir sur la gestion de vos végétaux : consultez le guide *Mon Jardin Zéro Déchet*. N° Vert : 0 800 01 14 31 (appel gratuit)

Restez informé des actualités lailléennes en vous abonnant à la newsletter de la commune. Rien de plus simple, il vous suffit d'inscrire votre courriel sur cette page internet : <http://www.laille.fr/-La-lettre-d-information,90-.html>.

## **Contacts utiles**

### **CDAS**

1 rue Mme de Janzé  
35131 Chartres de  
Bretagne

- Prendre rendez-vous au 02 99 41 19 19
- Permanences : Espace Auréa de Bruz rue des Planches

### **CAF**

Cours des Alliés  
35000 Rennes

- Accueil des allocataires uniquement sur rendez-vous à prendre au 08 10 25 35 10
- Permanences CAF à la mairie de Guichen : tous les lundis de 9h à 12h. (hors vacances scolaires)

### **PAE**

Espace Auréa  
rue des Planches  
35170 Bruz  
07 50 84 53 14  
bruz@pae-sud-rennes.fr  
ou 1 rue Mme de Janzé  
35131 Chartres de  
Bretagne

- Permanences en mairie de Laillé tous les lundis de 15h à 17h. (hors vacances scolaires)
- Inscription Pôle emploi au 3949

### **Mission locale**

**Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire (emploi, formation, logement, santé).**

Espace Auréa  
rue des Planches  
35170 Bruz  
02 99 78 00 78  
07 50 84 53 14  
02 99 41 33 34

- Permanences du lundi au vendredi sur rendez-vous.

### **Service déchets Rennes Métropole**

0800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe)

### **Bus STAR**

Renseignements sur [www.star.fr](http://www.star.fr) ou  
09 70 821 800

- Agence commerciale 12 rue du Pré Botté à Rennes
- Dépositaire STAR Laillé Bar tabac PMU Le Comptoir 23 rue du Point du Jour (pour recharges cartes Korrigo et tickets).

### **CLIC Alliages**

**Service d'information dans les domaines de la vie quotidienne destiné aux personnes âgées, handicapées.**

2 bis mail de Bourgchevreuil  
35510 Cesson-Sévigné  
02 99 77 35 13  
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

### **ASSIA**

**Aide et service de soins à domicile**

Espace Brocéliande  
Chartres de Bretagne  
02 99 77 12 77  
[www.assia-una.fr](http://www.assia-una.fr)

### **ADMR**

**Aide à domicile**

3 rue de la Combe Janic  
35890 Bourg des Comptes  
02 99 52 19 31  
guichen.asso@admr35.org  
9h-12h et 14h-18h  
lundi au vendredi

**Autonomie services Service d'infirmiers à domicile**

22 rue du Commandant Charcot 35580 Guichen  
02 99 52 00 59

### **Action**

**Propose de l'emploi en local**

26 rue du Commandant Charcot 35580 Guichen  
02 99 57 30 78  
Tous les jours de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi)

### **Relais emploi**

**Association intermédiaire d'insertion emploi pour une mise à disposition de personnel**

Espace Auréa  
rue des Planches  
35170 Bruz  
02 99 05 53 09

### **Action Domicile Services**

**Associations d'aide à domicile pour des missions durables (ménage, repassage...)**

26 rue Commandant Charcot 35580 Guichen  
02.99.57.39.87  
Tous les jours de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi

### **Conciliateur**

Mme Loison  
Permanences tous les 2<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h à 11h (hors vacances scolaires)  
Sans rendez-vous  
Local derrière la poste de Laillé

### **Pharmacies de garde**

3237 (0,32€ ttc/min)

### **Horaires de la mairie**

Lundi : 13h30 - 17h30  
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
Vendredi : 9h - 12h  
Samedi : 9h - 12h

### **Conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu  
**Lundi 10 février à 20h**

### **Permanences maire et adjoints en mairie**

Le maire reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Permanences adjoints de 10h à 12h :

Samedi 1<sup>er</sup> février : Nelly GUNGO  
Samedi 8 février : André LE TRAON  
Samedi 15 février : Erwan DUGOR

### **Permanences parlementaires**

Permanence du député Gaël Le Bohec sur rendez-vous auprès de Nicolas Elleouet  
06 78 54 42 52 - 09 62 58 34 76  
nicolas.elleouet@clb-an.fr 06.64.82.58.50



## **Numéros d'urgences**

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72  
(Pouessel) : 06 03 95 10 22

Taxi : 06 12 41 22 22

Gendarmerie : 17

Samu : 15 - 112

Pompiers : 18 - 112

CGE : 0811 902 902

EDF (dépannage) : 0811 882 200

GDF (dépannage) : 0810 433 035

Centre antipoison : 02 99 59 22 22



## **Rédaction - Impression**

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10  
communication@laille.fr

**Prochaine parution : Samedi 7 mars**

**Dépôt des articles : lundi 2 mars**

La feuille info est diffusée sur le site internet de la commune : [www.laille.fr](http://www.laille.fr)

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.

Directeur de publication : Pascal Hervé

Imprimée en 600 exemplaires



## **Contact**

Mairie de Laillé  
rue de la Halte 35890 Laillé  
02 99 42 57 10  
contact@laille.fr



commune de Laillé